



Centre Régional de Pathologies Professionnelles et Environnementales

CRPPE Centre Val de Loire



Centre Régional
de Pathologies Professionnelles et
Environnementales
CHRU de Tours



Le CRPPE, une équipe médicale basée au CHRU de Tours (site Bretonneau), au sein du Pôle Santé publique et Prévention
2 boulevard Tonnellé
37044 Tours Cedex 9

LES MISSIONS DU CRPPE

- La prévention, le diagnostic et la prise en charge des affections en lien supposé ou avéré avec le travail ou l'environnement ainsi que l'appui aux professionnels de santé
- L'animation de réseaux de professionnels de santé au travail
- L'enseignement et la recherche sur les pathologies professionnelles et environnementales
- La veille en santé au travail

L'ORGANISATION

Le CRPPE est porté par le CHRU de Tours ; son responsable est le Pr Yves ROQUELAURE du CHU d'Angers. Les interventions du CRPPE concernent l'ensemble du territoire de la région Centre-Val de Loire.

Le CRPPE fait partie du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) qui regroupe l'ensemble des CRPPE de France.

L'équipe du CRPPE est composée :
- d'un médecin de santé publique à 70% ;
- d'un médecin de santé publique à 10% ;
- d'un médecin du travail pour les consultations spécialisées « souffrance au travail » à 10% ;
- d'une assistante pour le secrétariat du centre à 50%.

LES DOMAINES D'INTERVENTION



Expertise sur les relations existantes entre les maladies et le milieu professionnel ou l'environnement - Analyse et évaluation de l'imputabilité de travail et évaluation de l'imputabilité

3



Expertise sur les modalités de surveillance de l'état de santé des personnes en activité ou non et ayant été exposées à des agents chimiques dangereux (suivis post-exposition et post-professionnel)



Aide et conseil dans la démarche de déclaration des maladies professionnelles (médecins, patients)

Appui aux médecins du travail dans le cadre des problématiques d'aptitude au travail et de maintien dans l'emploi



LA VEILLE SANITAIRE

Le CRPPE rassemble les données de chaque consultation au sein d'une base nationale pérenne sur les pathologies professionnelles et environnementales (données démographiques du patient, pathologies, expositions, secteur d'activité, poste de travail, imputabilité, démarches de déclaration).

Des participations régulières à des formations et groupes de travail sont prévues dans le cadre des rencontres du RNV3P, pilotés par l'Anses.

4

PLUS CONCRETEMENT...

Une consultation en santé au travail ou en santé environnementale, basée sur un interrogatoire, sans examen clinique, pour : évaluer l'origine professionnelle d'une pathologie (cancer broncho-pulmonaire, mésothéliome, cancer de vessie, hémopathies malignes, BPCO, Maladie de Parkinson, asthme, dermatite de contact, syndrome des bâtiments malsains...), accompagner dans la déclaration d'une maladie professionnelle (certificat médical, formulaires, documents médicaux, FIVA), déterminer les modalités du suivi post-professionnel (amiante, silice, autres), identifier et prendre en charge les personnes souffrant de syndromes d'intolérance environnementale (EHS, SIOC), établir, lorsque cela est nécessaire, un lien avec les spécialistes du CHRU de Tours.

Une consultation spécialisée en psychopathologie du travail (souffrance au travail, risques psycho-sociaux) pour comprendre ce qui a fait difficulté dans son travail au point de rendre malade (les mécanismes pathogènes de la dégradation de la santé au travail), et retrouver la possibilité d'agir pour restaurer et protéger sa santé et que le travail soit facteur de construction de la santé.

CONTACTS

Pour prendre un rendez-vous de consultation dans le service (ou de téléconsultation avec Doctolib), ou pour un avis : par courriel ou par téléphone.

Secrétariat : Mme Valérie CHEVALIER-BROUARD
path.prof@chu-tours.fr
téléphone (mardi et jeudi) : 02 47 47 85 40

Dr Sandra AYMERIC
s.aymeric@chu-tours.fr
téléphone (lundi matin, mardi, jeudi et vendredi) : 02 47 47 84 03

6